



Cession des droits de propriété intellectuelle détenus par Suez à la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole pour l'Escape Game H²O

Entre

la Régie de l'Eau de Bordeaux Métropole, représentée par Nicolas Gendreau, en sa qualité de directeur général, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n° du Conseil d'administration en date du 14 décembre 2023, situé au 91 rue Paulin, CS 42086, 33081 Bordeaux Cedex;

Ci-après dénommée « la Régie »

Et

Suez Eau France SAS, représentée par Monsieur Benoît Burguin, agissant en tant que directeur régional, dûment habilité aux fins des présentes, Immeuble Evolution, 6 rue Pierre et Marie Curie, CS 32082, 33250 Bruges.

Ci-après dénommé « Cap Sciences »,

CONVENTION



1. PREAMBULE

En novembre 2017, Suez (en tant qu'opérateur L'Eau Bordeaux Métropole) et Cap Sciences se sont constitués en consortium et ont candidaté à l'appel à projet "Villes et territoires intelligents pour l'eau" lancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne en présentant un dossier de constitution d'un escape game. Le dossier a ainsi obtenu des subventions de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Un escape game intitulé Héros H₂O a été développé en commun par les deux entités avec le soutien de Bordeaux Métropole et de l'Agence de l'eau Adour Garonne. L'escape game a ensuite été divulgué et présenté sous la marque L'Eau Bordeaux Métropole, le développement de l'escape game étant considéré comme une mission découlant de la gestion du service public de l'eau potable confiée à Suez par Bordeaux Métropole et financée dans le cadre du traité de concession conclu avec cette dernière.

La Régie de l'Eau Bordeaux Métropole étant le gestionnaire du service public de l'eau potable depuis le 1er janvier 2023, Suez, en tant qu'auteur et avec l'accord de Cap Sciences, co-auteur, cède à la Régie les droits patrimoniaux qu'elle détient l'Escape Game.

2. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet la cession de la part des droits patrimoniaux détenus par Suez à la Régie sur l'œuvre Héros H₂O.

3. DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

L'Escape Game « Héros H₂O » est un outil de médiation innovant pour sensibiliser les publics, et notamment les jeunes, aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau et les motiver à adopter des écogestes simples pour protéger la ressource. Le format de médiation choisi plonge les visiteurs dans une posture très active où ils doivent, en équipe, chercher, enquêter au travers d'énigmes pour accomplir une quête partagée et enrichissante. Ce format, ludique et gamifié, est particulièrement apprécié par les jeunes. Afin d'aller à la rencontre des publics sur le territoire, de toucher des populations urbaines, périurbaines mais aussi rurales, l'Escape Game est conçu pour itinérer facilement et être déployé au sein des structures (établissements scolaires, médiathèques, centre de médiation scientifique, etc.) et événements.

L'Escape Game « Héros H₂O » est constitué de 3 modules identiques comprenant chacun :

- Un décor immersif représentant un laboratoire de sciences, imprimé recto verso sur trois structures et comprenant un dispositif d'éclairage (type stand parapluie)
- Un totem central interactif pour piloter le jeu et déverrouiller les énigmes, équipé de 4 écrans tactiles 10", d'un écran tactile 24", d'un système de sonorisation et d'un gyrophare ;

L'Escape Game « Héros H₂O » est complété par un module supplémentaire pour présenter au public 8 planches de bandes dessinées sur le thème « eau et changement climatique », réalisées par le site d'information Curieux !

Il est entendu que la présente convention porte sur la partie composée par les trois modules identiques. Le module supplémentaire réalisé par Curieux ! relève des relations contractuelles entre Cap Sciences et ses illustrateurs.

4. DROITS CEDES

Suez, en tant qu'auteur et avec l'accord de Cap Sciences, co-auteur, cède à la Régie à titre exclusif la part de droits patrimoniaux qu'elle détient de l'Escape Game suivants :

- L'utilisation et le droit de faire utiliser par tout tiers de son choix l'Escape Game dans le cadre de ses missions en tant que gestionnaire du service public de l'eau, en l'état ou modifié, par tout moyen et sous toutes ses formes,
- Le droit de reproduire l'Escape game, ou de le faire reproduire par tout tiers de son choix, en tout format sur tout support actuel ou futur et selon tout procédé connu ou à connaître,
- Le droit de représentation ou de faire représenter par un tiers de son choix l'escape game par tout procédé connu ou à connaître, notamment par voie de presse, ou projection publique, télédiffusion, affichage, pour tout public, notamment via internet, réunion publique, exposition.



5. VALORISATION DE LA CESSION

La cession de ces droits est consentie à titre gratuit.

6. DUREE ET PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DE LA CESSION

La cession des droits énumérés ci-dessus se fait à titre exclusif à la Régie et est consentie sur le territoire français pour une durée de soixante-dix (70) ans.

7. ANNEXES

Il est annexé à la présente convention l'autorisation de cession signé par le co-titulaire des droits patrimoniaux Cap Sciences.

Fait à Bordeaux, le

Le directeur général de la Régie de l'eau de Bordeaux
Métropole,

La directeur régional Nouvelle Aquitaine de Suez Eau
France SAS

Nicolas GENDREAU

Benoît Burguin